



acreq
Association de cadres retraités
de l'éducation du Québec



BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MEMBRES DE L'ACREQ

ACREQ-INFO

Mai
2025

CONGRÈS ■ ORFORD 2025 ■ Profession : Retraité

En Estrie, la fébrilité est dans l'air ! En effet, l'ouverture du 10^e Congrès de l'ACREQ approche à grands pas et les membres du Comité organisateur s'affairent actuellement à finaliser les derniers préparatifs pour accueillir les congressistes à Orford. Tous les détails sur la programmation de ces journées sont disponibles ici : <https://acreq2019.org/congres-2025/>

Congressistes ■ Invitation à compléter un sondage

Dans le cadre de la conférence « **Profession : Retraité engagé** », tous les congressistes recevront sous peu une invitation à répondre à un court sondage afin de permettre au conférencier **Christian Provencher** de cibler avec grande précision les attentes des personnes retraitées qui seront présentes à Orford.

Ce sondage sera transmis exclusivement aux congressistes par **ACREQ.ESTRIE**. Votre contribution sera des plus appréciées !

ACREQ ■ Assemblée générale annuelle

Vous avez reçu récemment l'Avis de convocation à la 23^e Assemblée générale annuelle (AGA) des membres de l'ACREQ ainsi que l'ordre du jour. L'AGA aura lieu :

Le mercredi 11 juin 2025, à 10 h 30

Hôtel Estrimont, 44 avenue de l'Auberge, Orford, Québec, J1X 6J3

La documentation qui sera présentée à l'Assemblée sera disponible à la Zone Membres du site Internet de l'ACREQ à compter du **4 juin 2025**.

Les membres qui souhaitent uniquement prendre part à l'Assemblée générale annuelle pourront se présenter sur place à l'heure prévue. Tel que mentionné dans la correspondance transmise récemment, les congressistes n'ont pas à s'inscrire à l'AGA ou au dîner de clôture qui suivra. Leur inscription au Congrès 2025 incluait la participation à l'AGA et au dîner de clôture dans les frais d'inscription.

Par ailleurs, les personnes qui se présenteront uniquement à l'AGA ont la chance de s'inscrire au dîner de clôture en complétant, dans les meilleurs délais, le formulaire qui a été transmis avec l'avis de convocation.

Au plaisir de vous voir en grand nombre à la 23^e Assemblée générale annuelle !

Rencontre des membres de la section Phares-et-Monts

Le 30 avril dernier, les membres de la section Phares-et-Monts ont été conviés à un déjeuner-rencontre avec le Conseil d'administration de l'ACREQ.

Le déjeuner offert par La Personnelle, assureur de groupe, auto et entreprise, a eu lieu au restaurant La Brigade de l'Hôtel Rimouski. Après le repas, les membres du Conseil d'administration ont présenté leurs dossiers tout en répondant aux interrogations des membres concernant le recrutement, les assurances collectives, le dossier RRPE, l'action collective et les contributions volontaires.

Les membres du Conseil d'administration tiennent d'ailleurs à remercier Martine Landry, présidente de la section Phares-et-Monts, pour l'organisation de cette rencontre.



DOSSIER RRPE ■ Contributions volontaires

Un grand merci à tous nos membres qui ont rejoint le groupe de contributeurs en répondant à notre invitation. Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore répondu à la demande de contribution, nous avons inséré le formulaire à l'envoi de cet ACREQ-INFO. Il n'est pas trop tard pour vous joindre au groupe. Nous comptons sur vous !

En terminant,

Un grand merci à notre partenaire d'affaires La Personnelle pour son généreux soutien. Meilleures salutations et au plaisir de vous rencontrer sous peu à Orford !

■ France David, présidente

**Obtenez des tarifs de groupe
avantageux en assurance auto,
habitation et entreprise**

En savoir plus



https://www.lapersonnelle.com?grp=cadresdeeducation&utm_id=bf-4-0955-31542&campagne=bf-4-0955-31542

Formulaire de consentement aux retenues à la source pour le financement de l'action collective

1. Informations personnelles

M. ☐ Mme ☐ Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____ Cellulaire _____

Courriel _____

Numéro d'assurance sociale _____

(Votre numéro d'assurance sociale est nécessaire pour vous identifier auprès de Retraite Québec aux fins des retenues à la source.)

2. Participation au financement de l'action collective *Allard c. Procureur général du Québec* (#500-06-001065-206) par la retenue à la source de frais d'adhésion majorés

Les frais d'adhésion usuels à l'Association de cadres de l'éducation du Québec retraités du Québec (l'« **ACREQ** ») sont de 5,75 \$ par mois lorsqu'ils sont payés par des retenues à la source à même la rente du RRPE.

En tant que membre de l'ACREQ, vous pouvez participer au financement de l'action collective en consentant à ce que vos frais d'adhésion usuels, plus une majoration de 10,00 \$ par mois (pour un total de 15,75 \$ par mois), soient retenus mensuellement sur votre rente du RRPE.

Vous pourrez en tout temps mettre fin aux retenues mensuelles sur votre rente du RRPE en envoyant un avis à cet effet à l'ACREQ, préférablement par courriel à l'adresse acreq@aqcs.ca (une retenue supplémentaire pourrait être effectuée lors d'un désistement fait après le 20e jour du mois).

☐ J'accepte de participer au financement de l'action collective en consentant à ce que mes frais d'adhésion usuels, plus une majoration de 10,00 \$ par mois, soient retenus mensuellement sur ma rente du RRPE

Veuillez apposer votre signature et la date ci-dessous :

Signature _____ Date _____

Veuillez transmettre ce formulaire par la poste, par courriel ou par télécopieur à ces coordonnées :

ACREQ
5600, boulevard des Galeries, bureau 610
Québec (Québec) G2K 2H6
Courriel : acreq.contribution@outlook.com
Téléphone 418 654-0014 poste 225